

*Globalization and EU Competition Policy*, Umut AYDIN et Kenneth P. THOMAS, 2014, Londres et New York, Routledge, 156 p.

Jean-François Fortin

Volume 46, Number 1, March 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033387ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033387ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fortin, J.-F. (2015). Review of [*Globalization and EU Competition Policy*, Umut AYDIN et Kenneth P. THOMAS, 2014, Londres et New York, Routledge, 156 p.] *Études internationales*, 46(1), 126–128. <https://doi.org/10.7202/1033387ar>

Lorsqu'on adopte cette perspective, l'Amérique du Sud est donc loin d'être une zone libre de toute menace. Par exemple, alors que le taux d'homicide intentionnel a baissé ou s'est stabilisé dans le reste du monde, il a augmenté de 11 % dans la région et se situe ainsi bien au-delà de la moyenne mondiale ; 36 % des homicides commis sur la planète se produisent en Amérique du Sud. Cela montre que le plus grave problème de sécurité des citoyens sud-américains est associé à ce type de menaces. Malgré tout, la sécurité humaine n'obtient qu'une attention secondaire de la part des dirigeants de la région.

Dans ce contexte, l'auteur analyse comment les acteurs fournisseurs de sécurité – les États et les organisations régionales – identifient les problèmes de sécurité, proposent des politiques pour les affronter et coordonnent leurs actions. L'analyse se limite à certains États – ceux qui façonnent le complexe de sécurité régional, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Venezuela – et aux organisations possédant la capacité légale pour entreprendre des activités liées à la sécurité. L'auteur conclut que les organisations régionales révèlent une faible capacité à gérer les conflits traditionnels et que leurs réactions dépassent rarement les déclarations de soutien ou de répudiation. En ce qui concerne les menaces non traditionnelles, ces entités montrent une forte divergence entre leur capacité légale d'identifier les problèmes et leur capacité opérationnelle de les résoudre. Ainsi, les États sont les fournisseurs quasi exclusifs de sécurité, traditionnelle et humaine. Toutefois, les États de la région n'ont généralement

pas les capacités nécessaires pour garantir l'ordre civil et la protection, tant en ce qui concerne la sécurité de l'État que celle des citoyens. Par ailleurs, les menaces les plus graves sont de nature transnationale, ce qui rend indispensable la coopération entre ces mêmes États.

L'ouvrage réussit à montrer l'Amérique du Sud comme un espace défini par un ensemble de relations bilatérales, que les diverses traditions et orientations politiques peuvent renforcer ou affaiblir. L'auteur parvient également à illustrer la superposition des organisations régionales ainsi que leur capacité restreinte d'action. Dans ce dernier cas, l'analyse est toutefois moins poussée et elle reste superficielle par endroits. En outre, certains cas de conflits non armés correspondent mal à une telle caractérisation. Malgré tout cela – et quelques omissions dans la bibliographie –, l'ouvrage est convaincant en ce qui a trait à la nécessité de se méfier de la proclamation de l'Amérique du Sud comme étant une « zone de paix ».

Nicolas FALOMIR LOCKHART  
*Université Laval, Québec*

## RÉGIONALISME ET RÉGIONS

### *Europes*

### **Globalization and EU Competition Policy**

*Umut AYDIN et Kenneth P. THOMAS,*  
2014, Londres et New York,  
Routledge, 156 p.

Les auteurs de *Globalization and EU Competition Policy* cherchent à expliquer le fonctionnement de la politique

de concurrence de l'Union européenne. Ils décrivent comment les instruments de cette politique ont évolué dans la dernière décennie. Trois facteurs, selon eux, ont influencé les questions de concurrence en Europe. Il s'agit de l'interdépendance économique accrue, de la prolifération des régimes nationaux de concurrence et de la crise financière et économique qui a débuté en 2008.

Les auteurs du chapitre d'introduction, Umut Aydin de la Pontificia Universidad Catolica du Chili et Kenneth P. Thomas de l'University of Missouri à St. Louis, se penchent sur les défis auxquels doit faire face la politique de concurrence de l'Union européenne. Il faut savoir que cette politique consiste à garantir que les entreprises se livrent une concurrence loyale sans qu'interviennent des bénéfices ou des avantages injustifiés. La compétition doit être basée essentiellement sur les produits et les prix. Cette politique a pour prémisses que la concurrence entre les entreprises profite aux consommateurs, car des produits de meilleure qualité voient le jour et les prix baissent.

Les auteurs appuient leur réflexion sur les travaux de Robert Keohane et de Joseph Nye et sur la théorie de l'interdépendance économique complexe. L'interdépendance aurait accru la compétition entre les gouvernements pour attirer les investissements au sein de l'Union européenne. L'interdépendance aurait aussi stimulé l'usage plus fréquent, par les pays tiers, de pratiques telles que le recours à des cartels internationaux et les fusions d'entreprises. Il serait également devenu plus difficile de combattre les pratiques déloyales.

Les onze auteurs des huit chapitres de ce livre sont des politologues. Ils abordent les questions de concurrence du point de vue de la science politique et se penchent sur les institutions qui interviennent dans les questions de concurrence en Europe. Chacun des auteurs de ce livre décrit habilement de quelle façon la Commission européenne, qui est l'organe chargé de faire respecter la politique de concurrence, a composé avec ses défis. Il faut savoir que de nombreux dossiers de concurrence sont traités par la Commission européenne. Ils touchent divers secteurs économiques, des produits de consommation courante et également des matériaux. Soulignons que les textes offrent une perspective historique et situent l'évolution des politiques européennes depuis le traité de Rome de 1957. Les auteurs, forts de leur analyse, réfléchissent aux tendances se dessinant dans les politiques de la Commission européenne.

Lee McGowan et Eleanor J. Morgan, de l'Université Queen's à Belfast, signent un chapitre consacré à la lutte aux cartels. L'analyse est bien documentée. Chad Damro de l'Université d'Édimbourg et Terrence Gay de l'Université Pennsylvania State ont pour leur part produit un texte qui se penche sur les fusions d'entreprises et les acquisitions transfrontalières. Leur chapitre souligne l'absence de politique de contrôle des fusions dans les premières décennies de l'effort d'intégration européen. Ce chapitre, comme les autres, offre une analyse concrète et bien ancrée dans les travaux théoriques sur l'institutionnalisme et l'intégration. Le livre s'achève par une analyse de Umut Aydin sur la promotion de la concurrence et la place de l'Europe

dans l'ordre économique mondial. Aydin soutient que la Commission européenne poursuit trois objectifs principaux en matière de politique de concurrence en relation avec l'étranger. D'abord, la prévention de pratiques déloyales se produisant à l'extérieur de l'Europe qui pourraient influencer le marché européen. Ensuite, l'ouverture des marchés étrangers pour les compagnies européennes. La Commission, enfin, veille à ce que les compagnies reçoivent un traitement équitable en matière de règles antitrust destinées à prévenir ou à réduire la prépondérance monopolistique. Plusieurs moyens ont été employés par la Commission européenne, dont le multilatéralisme sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette approche a été particulièrement utilisée de 1993 à 2010. L'échec apparent du cycle de Doha a engendré une seconde démarche, soit l'unilatéralisme, qui se manifeste par l'application extraterritoriale des règles européennes. Cette façon de faire n'est toutefois efficace qu'avec les partenaires commerciaux sensibles aux incitatifs que peut offrir l'accès au marché européen. Enfin, Umut Aydin traite de l'approche bilatérale visant la négociation d'ententes en matière de concurrence avec des partenaires économiques de l'Europe.

Le livre montre que l'UE a mis en oeuvre diverses stratégies de façon à stimuler la compétition et à endiguer les comportements déloyaux. Les outils mis en place par l'Europe sont complexes et varient en fonction des acteurs avec lesquels elle doit composer. Il nous semble que cette publication aurait bénéficié d'une plus grande attention à la politique commerciale. Cela aurait placé les politiques

de concurrence dans un contexte plus large. Précisons que cet ouvrage a été publié d'abord comme numéro spécial du *Journal of European Integration* en septembre 2012. Aucun changement n'a été apporté aux textes depuis cette publication dans la revue. La monographie demeure tout aussi pertinente, mais il aurait été utile de mettre certains éléments à jour ou de proposer une révision de l'introduction. L'analyse est néanmoins bien menée et chacun des chapitres contribue de façon significative à ce champ d'études complexe. Le livre s'adresse aux lecteurs spécialisés dans les questions d'économie politique internationale, aux chercheurs en relations internationales et aux analystes des politiques économiques de la Communauté européenne.

Jean-François FORTIN

*Conseil de recherches en sciences humaines  
du Canada (CRSH)  
Ottawa*